

SOLIDARITÉ, SANTÉ, SOCIAL



Ces trois mots seront à garder en mémoire pour guider notre chemin vers l'avenir lorsque nous serons sortis de la crise sanitaire qui nous affecte aujourd'hui !

A la frontière de deux pays, nous ne pouvons qu'être consternés par le manque de préparation de nos structures en matière de politique transfrontalière de la santé. L'espace franco-genevois a pourtant par le passé, fait figure de leader en la matière grâce au Comité régional franco-genevois créée en 1974. Ce dernier était doté de plusieurs commissions qui œuvraient pour une unité d'action transfrontalière, notamment dans le cadre de la commission santé. Cette commission avait le mérite de mettre en place une réelle coordination entre les politiques, les professionnels de la santé, les administrations françaises et suisses, les associations représentatives comme la nôtre. Ainsi, en 2009, lors de l'épidémie du H5N1, nous avons pu échanger avec les différents intervenants et définir une stratégie commune pour lutter contre ce virus.

Ce fut parfois difficile, mais cette commission mettait en relation les professionnels de part et d'autre de la frontière et établissait des liens entre eux. Depuis lors, les gouvernements genevois se sont succédé et la commission santé a disparu au profit d'un CRFG qui n'est autre qu'un club politique fermé ! Alors fort de cet exemple du passé, face à notre vécu dramatique d'aujourd'hui, il serait temps de prendre des décisions pour l'avenir et créer des commissions santé entre l'ensemble des cantons frontaliers et les départements français voisins.

Fin mars, au plus fort de la crise Covid-19, le conseiller d'Etat à la santé à Genève a affirmé que la frontière ne doit pas exister au niveau

hospitalier dans le cadre du Grand Genève et qu'il est prêt à recevoir des patients aux HUG.

Le réveil est brutal mais salutaire ! Cette crise aura permis de mettre en exergue les frontaliers sous un autre jour grâce aux 30 000 personnes qui travaillent dans les métiers de la santé en Suisse. Remercions-les, comme tous ceux qui ont dû continuer leur travail dans des conditions d'hygiène et de sécurité toutes relatives.

La crise aura sans aucun doute des conséquences économiques sur les entreprises et les emplois. Nous ferons tout pour garantir à ces travailleurs frontaliers, les mêmes droits que leurs collègues résidents. Comme d'habitude, nous n'accepterons aucune discrimination face à la situation exceptionnelle que nous vivons.

Nous avons su faire face à l'incendie de nos locaux en 2017, nous saurons être à vos côtés lorsque notre activité reprendra pour vous accompagner face aux inévitables problèmes que cette crise aura engendrés.

En attendant, je vous souhaite à vous et vos familles de passer cette période difficile en pleine santé. Je souhaite aussi que la solidarité joue à plein dans nos bassins de vie. Rejoignez-nous ; grâce à notre force collective, nous exercerons notre représentation, dans le souci de voir s'établir une véritable cohésion sociale transfrontalière.

Michel CHARRAT
Président